



communiqué

N°: 87
No.:

Le 9 mai 1986

ACCIDENT NUCLÉAIRE DE TCHERNOBYL

La ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, a annoncé aujourd'hui qu'à la lumière des informations les plus récentes sur l'accident nucléaire survenu à Tchernobyl, le gouvernement doit réviser les mesures recommandées aux Canadiens qui résident ou voyagent à l'étranger.

Les problèmes techniques à la centrale de Tchernobyl ne sont pas encore réglés et l'incertitude continue de régner quant à la nature exacte de la situation.

Il est conseillé aux Canadiens de ne pas aller à moins de 400 km de la ville ou de prendre des dispositions pour quitter la région s'ils s'y trouvent. Les niveaux de radiation à Varsovie, à Moscou et à Bucarest ont baissé, et on ne déconseille plus aux Canadiens de s'y rendre. Les personnes à charge des employés de l'ambassade de Varsovie qui avaient été envoyées à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, reviendront à Varsovie pendant la fin de semaine. A l'exception de la région de Kiev, tous les autres endroits en Europe sont considérés sécuritaires.

.../2